

LA CHAUX-DE-FONDS

Numéro d'ordre		Fiche		Nature juridique		Report du		Date de l'inscription		Date de la radiation		Numéro du dossier	
1		3		4		5		6		7		8	
Réf.		Raison sociale ou nom		Fondation		Siège		Domicile -- Adresse		Date des statuts		Réf.	
9		10		11		12		13		14		15	
1		Fondation de prévoyance de l'industrie horlogère suisse (Prevhor).	1	La Chaux-de-Fonds	1	Avenue Léopold-Robert 65, en les bureaux de la Con- vention patronale.	1	17.11.1971					
Réf.	14	Capital nominal	15	Capital libéré	16	Actions, prestations des associés, ressources	Réf.	17	But, observations				
								1	Conférer les droits réalisables, en cas de vieillesse, d'invalidité et de mort, aux travailleurs de l'industrie horlogère désignés par les parties fondatrices, soit la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, à La Chaux-de-Fonds, la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), à Berne, et la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse (FCOM), à Winterthour.				
								1	Administration : a) Conseil de fondation composé de 24 membres, dont 12 représentants patronaux et 12 représentants des parties fondatrices. b) Comité de direction composé d'un président neutre et de 8 membres au plus, dont un nombre égal de représentants patronaux et des travailleurs, tous désignés chaque année par le conseil de fondation. Le conseil de fondation désigne également l'organe de contrôle.				
Réf.	18	Apports en nature, reprise de biens, compensation de créances, avantages particuliers, versements supplémentaires					Réf.	19	La fondation est engagée par la signature collective à deux d'un membre du comité de direction avec son président, ou d'un membre représentant patronal avec un membre représentant des travailleurs.				
									Organes de publicité, autorité de surveillance (fondation)				
								-	Office fédéral des assurances sociales, Effingerstr. 33, 3003 Berne.				

Réf.	Journal		Publication FOSC		No de référence		Associés, gérants, administrateurs, personnes ayant qualité pour signer	Fonction, parts sociale	Mode de signature
	No	Date	No	Date	Incr.	Mod. Rad.			
1	309	25.11.1971	284	4.12.1971	1	30	Lucien Huguenin, du Locle, à Ostermundigen Blaise Clerc, de Fleurier et Neuchâtel, à Neuchâtel	Conseil de fondation : président vice-président Comité de direction :	Voir colonne 17 *
					1		Jacques Cornu, de Gorgier, à La Chaux-de-Fonds	président	sign. coll. à 2 *
					1		Blaise Clerc, de Fleurier et Neuchâtel, à Neuchâtel	représentant patronal	sign. coll. à 2 *
					1		Michel Meyrat, de et à St.-Imier	représentant patronal	sign. coll. à 2 *
					1		Kurt Stampfli, de et à Soleure	représentant patronal	sign. coll. à 2 *
					1		Théo Gassmann, de Allishofen, à Bâle	représentant patronal	sign. coll. à 2 *
					1		Eduard Leemann, de Meilen ZH et Ermtalingen TG, à Bâle	représentant des travailleurs	sign. coll. à 2 *
					1		Jean-Paul Favre, du Locle et La Chaux-du-Milieu, à Berne	représentant des travailleurs	sign. coll. à 2 *
					1		Adolphe Hatt, de Hemental, au Locle	représentant des travailleurs	sign. coll. à 2 *
					1		Gilbert Tschumi, de Wolfisberg, à Berne	représentant des travailleurs	sign. coll. à 2 *



Emolument : Fr 19.50
+ port remboursement

Copie certifiée conforme
31 MAI 1972
Le Préposé:

[Handwritten signature]